
VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 7 FEVRIER 2017 A 9 HEURES

A la requête de LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS A LANDERNEAU (29400) 2 RUE TRAVERSE, représenté par son syndic, la SARL ELORN IMMOBILIER, ayant son siège 17 rue Alain Daniel BP 144 - 29411 LANDERNEAU CEDEX

Ayant pour Avocat constitué la SELARL BAZIRE & BOULOUARD, Avocat au barreau de BREST, représentée par Maître Philippe BAZIRE, dont le Cabinet est 2 bis rue Colbert, 29200 BREST,

DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE, RUE DENVER.

EN LA VILLE DE LANDERNEAU (29800)

2, Rue Traverse et à l'angle du 25 Rue de la Fontaine Blanche

Dans un ensemble immobilier le tout cadastré à la section AL sous le numéro 119 pour une contenance totale de 2a 26 ca.

Les biens et droits immobiliers suivants :

LOT NUMERO QUATRE (4)

Un laboratoire sis au sous-sol.

Et les 21/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

LOT NUMERO CINQ (5)

Un WC sis au rez-de-chaussée.

Et les 3/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

LOT NUMERO SIX (6)

Un commerce sis au rez-de-chaussée.

Et les 218/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété reçu par Maître COZIC, Notaire à LANDERNEAU, le 9 août 1983 publié au bureau des hypothèques de BREST 2ème bureau le 14 septembre 1983 volume 2001 numéro 18.

MISE A PRIX: 15.000 €

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BREST, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'acquisition.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de grande instance de BREST ou au cabinet de la SELARL BAZIRE BOULOUARD.